



GROUPEMENT DE COMMANDES

Maintenance,
télésurveillance,
suivi et
nettoyage des
centrales
photovoltaïques



LES AVANTAGES DU GROUPEMENT

- Coordination par un syndicat unique, le SYDEC.
- Accompagnement personnalisé dans la mise en place de contrats de maintenance efficaces.
- Attractivité accrue du territoire pour les entreprises.
- Économies d'échelle sur les coûts de maintenance et de renouvellement.
- Planification proactive des investissements.
- Concerne tous les types d'installations : toitures, ombrières ou au sol.

Pour + d'infos

Frédéric MONTAUT
frederic.montaut@sydec40.fr
06 74 89 00 98



Optimiser le
fonctionnement et
prévenir les pannes

Bien que la technologie photovoltaïque soit généralement fiable, des opérations de maintenance légères sont nécessaires pour prévenir d'éventuelles anomalies et assurer la sécurité de l'installation.

En plus de vérifier l'état des panneaux et des composants, le suivi télésurveillance permet une intervention rapide en cas de panne, assurant ainsi une production continue d'énergie solaire.



Qu'est-ce qu'un contrat de maintenance pour une centrale photovoltaïque ?

Il consiste à assurer le suivi courant, la maintenance et l'entretien de l'installation, avec comme objectifs de :

- Vérifier l'inventaire des matériels et réaliser l'inspection des panneaux,
- Réaliser l'inspection des boîtiers, des câbles DC, AC, et des réseaux de mise à la terre,
- Vérifier et contrôler les onduleurs et leur télésurveillance avec les réseaux de communication,
- Etablir le rapport de visite de la maintenance mentionnant les éventuelles pannes détectées,
- Définir les actions d'amélioration éventuelles, et le programme de renouvellement des équipements.

Les nombreux avantages du contrat proposé par le SYDEC

1. La maintenance préventive

Le SYDEC assure le suivi et l'entretien réguliers de l'installation, incluant la vérification des panneaux, des onduleurs, des câbles, etc.

Il permet également de détecter les pannes potentielles et de définir des actions d'amélioration.



2. Une maintenance corrective

En cas de panne, le contrat assure une intervention rapide (diagnostic fait sous 48 h) pour remettre en état l'installation, ou en conformité avec la réglementation.

3. Le nettoyage (optionnel)

Élimine les dépôts et salissures sur les panneaux, contribuant ainsi à maximiser leur efficacité.

“Un panneau encrassé peut perdre entre 3 et 80 % de sa production.”

4. Le suivi et la télésurveillance (optionnel)

Un suivi en temps réel de la production de la centrale permettra de détecter tout dysfonctionnement et d'intervenir rapidement en cas de besoin, via un système de monitoring renvoyant les informations de la centrale sur une plateforme internet. Toutes les installations photovoltaïques, peuvent bénéficier de cette option.

Les objectifs du groupement de commandes pour les collectivités adhérentes

Le Groupement permet aux collectivités de réaliser des économies significatives tout en bénéficiant d'un accompagnement complet sur le plan administratif et technique (le SYDEC met en concurrence les entreprises de maintenance photovoltaïque et suit l'exécution des prestations du marché pour votre compte).

Ses objectifs principaux consistent à :

- Assurer un temps de fonctionnement optimal,
- Répondre aux obligations réglementaires,
- Garantir un productible des installations au plus proche du maximum,
- Limiter les pannes, leurs occurrences et leurs coûts associés,
- Anticiper les remplacements des matériels.

